



## L'université de Bourgogne recrute

### Le-la directeur-trice de l'Office de coopération et d'informations muséales (Ocim)

Ancrée depuis 300 ans sur son territoire, l'université de Bourgogne est un établissement historique, composé de 2800 personnels. Elle accueille 35 000 étudiants répartis sur 6 campus : Dijon, Auxerre, Chalon sur Saône, le Creusot, Mâcon, Nevers.

Université pluridisciplinaire, dotée de 400 formations et de 32 laboratoires de recherche, allant de l'archéologie à l'Intelligence Artificielle, l'uB œuvre pour former les citoyens, et professionnels d'aujourd'hui et de demain, et à relever les défis sociétaux.

L'université de Bourgogne est membre fondateur de l'alliance européenne Forthem qui fait d'elle un campus européen avec possibilité de collaboration de travail avec des universités partenaires.

Travailler à l'uB c'est mettre ses compétences au service d'une mission de service public essentielle : contribuer à transmettre le savoir, créer des connaissances et développer la recherche.

## CONTEXTE

La culture au sens large est au fondement même de l'activité des universités, dont l'une des missions est la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique.

A l'Université de Bourgogne, cette orientation est fortement soutenue institutionnellement. Elle est au cœur de nombreuses formations et recherches (histoires culturelles, formations aux métiers de la culture, diffusion des savoirs). Elle est aussi patrimoniale, avec des œuvres d'art nombreuses et de qualité, des collections scientifiques remarquables en paléontologie, géologie, zoologie, botanique et physique.

La politique culturelle de l'établissement s'appuie notamment sur 4 structures regroupées dans le Pôle Culture : - l'*atheneum*, centre culturel de l'Université - l'Université pour Tous de Bourgogne (UTB) - les Editions Universitaires de Dijon (EUD) et la Mission de Culture Scientifique (MCS) qui a une activité de conservation du patrimoine et de diffusion des savoirs scientifiques. La MCS co-dirige nationalement avec l'Université de Franche-Comté le programme européen Nuit des Chercheurs et a obtenu en 2015 un PIA, le « Réseau des *Experimentarium* » avec la participation de l'Ocim. L'uB a reçu le label SAPS (Sciences Avec et Pour la Société) en 2022 au sein de la COMUE UBFC, au même titre que les autres établissements d'enseignement supérieur partenaires.



- l'OCIM doit contribuer à la constitution de l'EPE (Etablissement Public Expérimental) dans lequel sera inscrite l'uB à partir de 2024-2025, qui inclut notamment les écoles d'art (ENSA – Ecole Nationale Supérieure d'Art ; ESM BFC – Ecole Supérieure de Musique)

- À l'approche de son 40e anniversaire en 2025, le projet d'accompagnement au changement OCIM40 a été lancé en 2022 pour rassembler l'équipe et ses partenaires autour d'un nouveau projet commun. Celui-ci permettra à l'organisme de devenir un véritable centre de réflexion de référence pour les acteurs du monde muséal sur les questions majeures du monde contemporain. OCIM40 se fonde sur une stratégie de rayonnement dans une dynamique tant d'internationalisation que de développement à l'échelle locale et régionale.

## MISSIONS PRINCIPALES

L'OCIM est un service général de l'Université de Bourgogne, placé sous l'autorité du Président de l'université, créé par convention avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) qui en assure la cotutelle. Le MESR représenté par le département des relations entre science et société, attribue en tant que deuxième tutelle de l'OCIM, une dotation financière annuelle de fonctionnement sur la base d'objectifs stratégiques et d'un programme d'actions co-construits et validés. Les objectifs stratégiques, le programme d'actions, et le budget de l'année n+1 sont votés et arrêtés par le conseil des tutelles en année n. Le financement du MESR est assujéti à rendu d'un rapport d'activités annuel quantitatif et qualitatif avec des indicateurs de performance et de réalisations des actions, adressé au conseil des tutelles.

Centre national de réflexion et d'idéation, l'OCIM porte un regard sur les institutions muséales et patrimoniales pour comprendre leurs enjeux au sein du monde contemporain ainsi que les rapprochements qu'elles contribuent à façonner entre la science et la société. Dans sa mission d'observation, l'OCIM déploie une programmation active (rencontres professionnelles, enquêtes et études nationales, publications, veilles spécialisée, formations, groupes de réflexion...) pour rendre compte de l'évolution des pratiques et de la constitution de nouveaux réseaux et acteurs dans le champ muséal et patrimonial. Situé à l'interface entre la réflexion stratégique et l'action opérationnelle, l'OCIM déploie son action dans le cadre du dialogue entre la science et la société. Un conseil des tutelles composé de représentants de l'Etat et de l'Université de Bourgogne assure la gouvernance et le pilotage de l'OCIM. Le directeur ou la directrice de l'OCIM est l'interlocuteur privilégié des deux tutelles, est chargé de proposer le calendrier des réunions du conseil des tutelles comme des échanges et réunions préparatoires, d'en établir l'ordre du jour, ainsi que de présenter l'ensemble des documents nécessaires à l'instruction et au vote lors du conseil. Il/elle participe aux réunions, en tant que membre non votant, et établit le compte-rendu avec notamment le relevé des points soumis au vote du conseil. Le compte-rendu est adressé aux membres du conseil dans le mois qui suit sa tenue.

Le conseil des tutelles vote des orientations stratégiques et le programme d'actions de l'année N+1 pour l'OCIM. Il vote le budget initial de l'année à venir et le budget réalisé de l'année antérieure, ainsi que la politique des ressources humaines à moyen terme.

## MANDATS SPECIFIQUES



Le directeur ou la directrice de l'Ocim devra accompagner la réforme du modèle économique et de l'offre globale de l'institution.

Il ou elle sera appelé.e en outre à poursuivre le projet de restructuration de l'équipe (14 personnels) en trois nouveaux pôles d'expertise, assurer la mise en œuvre des nouvelles politiques internes (politique de partage de données, politique de rayonnement international, politique de rédaction transmédia...), poursuivre le développement des grands axes stratégiques concertés et validés par les deux tutelles.

Par ses compétences, il ou elle garantit la qualité de l'offre de l'Ocim, veille au développement de nouveaux partenariats et à la construction de projets permettant à l'Ocim de conserver sa position au sein des réseaux professionnels du patrimoine et de la culture scientifique et technique, afin notamment de développer les ressources propres.

## COMPETENCES RECHERCHEES

- Capacité à dialoguer et à assurer la concertation avec les tutelles
- Expérience de gestion de projet et de pilotage de budget avec développement de ressources propres
- Expérience en matière de direction et d'encadrement d'équipe (management horizontal ou matriciel)
- Compétence souhaitée en accompagnement du changement
- Expérience dans la rédaction et la direction de publications
- Sens de la coopération et de l'animation de réseaux, capacité à fédérer et mobiliser différents acteurs
- Très bonne connaissance des réseaux professionnels des musées, du patrimoine et de la culture scientifiques et techniques (y compris des réseaux universitaires), tant nationaux qu'internationaux
- Expérience des pratiques institutionnelles (avec les grands établissements, les administrations, les décideurs territoriaux) et des relations avec les universitaires et les scientifiques.
- Connaissance souhaitée du monde des industries créatives
- Capacité à proposer des orientations et des évolutions pour l'Ocim dans un contexte sociétal, scientifique et culturel évolutif
- Maîtrise des outils numériques
- Pratique souhaitée de la langue anglaise

## QUALITES ATTENDUES

- Sens du service public et du respect de l'organisation hiérarchique et administrative
- Goût du travail en équipe, sens de la communication, conduite de projets
- Réactivité et adaptabilité, notamment dans la construction de projets
- Disponibilité et mobilité (nombreux déplacements y compris à l'étranger)



## CONTRAT

Poste de catégorie A - contrat à durée déterminée de 3 ans, avec possibilité de CDI  
Prise de poste : **1<sup>er</sup> janvier 2024**

## REMUNERATION

3618,25 € brut mensuel

## CANDIDATURES

- Liste des pièces : **CV détaillé et lettre de motivation**, compte-rendu entretien professionnel (selon)
- Candidatures à adresser uniquement par courrier électronique, à Monsieur le Président de l'université de Bourgogne, [candidature-ub@u-bourgogne.fr](mailto:candidature-ub@u-bourgogne.fr) en précisant clairement l'intitulé de l'offre ou sa référence.
- Date limite de dépôt des candidatures : **LUNDI 09 OCTOBRE 2023**

